

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Entreprises et Bien Commun

Institut Catholique de Paris
21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
icp.fr

DU Entreprises et Bien Commun

Le DU Entreprises et Bien Commun, rattaché à la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun, prend acte des transformations sociétales et environnementales qui posent d'une manière renouvelée la question du bien commun.

Dans ce contexte, ce diplôme universitaire forme des responsables, des consultants et des analystes, capables d'inclure les enjeux de RSE et de bien commun dans leur projet professionnel, comme de les intégrer à la stratégie et au développement des entreprises.

Cette formation met en œuvre une approche pluridisciplinaire du bien commun, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, et une application de cette approche aux engagements concrets des entreprises. Elle bénéficie du soutien des entreprises partenaires de la chaire, qui participent directement à la formation des étudiants, à travers les séminaires de recherche et d'application.

Rythme de formation :

1 matinée par semaine pour les séminaires (mercredi)
+ 4 sessions de 2 jours (vendredi-samedi)
+ 5 jours de travaux de terrain

 Volume horaire : 96h + 40h de travaux de terrain

 La formation débute en janvier et se termine en juin.



Direction :
Émilie Tardivel
Directrice titulaire de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun.

Objectifs

Le titulaire du DU Entreprises et Bien Commun est capable de :

- concevoir un projet professionnel incluant les enjeux de RSE et de bien commun
- intégrer les enjeux de RSE et de bien commun à la stratégie et au développement des entreprises
- conseiller les entreprises dans la construction de pratiques innovantes en matière de RSE et de bien commun
- évaluer les projets et actions des entreprises en matière de RSE et de bien commun.

Publics concernés

La candidature est ouverte :

- aux étudiants en Master ou Doctorat à l'ICP ;
- aux étudiants en 2^e année à l'ESSEC ;
- aux autres étudiants en formation initiale (min. Bac +3) ;
- aux professionnels en formation continue (min. Bac +3).

Équipe pédagogique

- Directeurs titulaires de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun : Emilie Tardivel, professeur de philosophie (ICP) ; Maurice Thévenet, professeur de management (ESSEC)
- Enseignants-chercheurs de l'ICP et de l'ESSEC
- Collaborateurs des entreprises partenaires

Débouchés professionnels

- Spécialiste du droit ou de la gestion dans des secteurs (industrie, services, conseil, finance, etc.) exigeant d'intégrer à sa pratique professionnelle les enjeux de RSE et de bien commun ;
- Responsable au sein de la direction d'une grande entreprise, ayant pour mission de concevoir, de piloter et d'évaluer des projets de RSE ou des actions visant le bien commun ;
- Consultant en cabinet de conseil, accompagnant les entreprises dans le domaine de la RSE ou de missions liées au bien commun ;
- Analyste ISR/ESG dans un fonds d'investissement ou une agence de notation.

+ Les + de la formation

- Intégration dans une promotion mixte d'étudiants de l'ICP et de l'ESSEC et de professionnels en formation continue
- Formation pluridisciplinaire, au croisement des Humanités et des sciences de gestion, associant recherche et professionnalisation
- Collaboration avec un réseau d'entreprises partenaires engagées au niveau de leurs dirigeants

Le partenaire académique



Les entreprises partenaires



Enseignements

		Volumes horaires	Crédits
		96h	20
Séminaires			
UE 1	Séminaire de recherche	24h	4
UE 2	Séminaire d'application	24h*	8
Sessions **			
UE 3	Philosophie et Écologie	24h	4
	Session Philosophie	12h	2
	Session Écologie	12h	2
UE 4	Management et Ethique	24h	4
	Session Management	12h	2
	Session Ethique	12h	2

* Le séminaire d'application inclut des travaux de terrain, réalisés dans les entreprises partenaires, estimés à 40h, s'ajoutant aux 24h de suivi académique de ces travaux.

** Les sessions peuvent être suivies intégralement ou partiellement en fonction des autres enseignements dans lesquels l'étudiant est inscrit à l'ICP ou l'ESSEC.

Accessible en

- Formation initiale
- Formation continue

Admission

Minimum Bac +3

Étudiant ESSEC

- Candidature : 1^{er} juin - 1^{er} octobre
- Entretien : 1^{er} octobre - 15 octobre

Étudiant ICP ou extérieur

- Candidature : 1^{er} septembre - 1^{er} novembre
- Entretien : 1^{er} novembre - 15 novembre

Validation

Contrôle continu + terminal, mémoire + soutenance
20 crédits équivalents ECTS pouvant être reconnus par un jury d'admission

Renseignements et candidature

Directrice :

Émilie Tardivel
secretariat.biencommun@icp.fr

Frais de scolarité

6 000€ pour l'année de formation.
Exemption des frais de scolarité pour les étudiants de l'ICP et de l'ESSEC, tarif préférentiel pour les collaborateurs des entreprises partenaires.

Consulter le site www.icp.fr pour plus d'informations.